

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Aéroport de Québec inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Aéroport de Québec inc. qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2012 et les états du résultat, des variations des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Aéroport de Québec inc. au 31 décembre 2012 et de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Québec
Le 20 février 2013

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A203607

État du résultat

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

	2012 \$	2011 \$
Produits		
Atterrissage et aérogare	12 086 377	11 593 220
Frais d'améliorations aéroportuaires	15 567 828	15 163 996
Concessions	2 657 178	2 613 584
Locations	1 318 816	1 190 524
Stationnement	4 278 318	3 806 192
Services et recouvrements	3 947 542	2 852 665
Sûreté et sécurité	2 905 916	2 503 828
Autres produits	39 809	140 045
	42 801 784	39 864 054
Charges		
Charges au titre des avantages du personnel (note 14)	10 035 769	8 722 195
Loyer	2 307 100	2 047 387
Biens et services	10 808 877	10 338 776
En-lieu de taxes	2 655 072	2 473 375
Amortissement des immobilisations corporelles	7 757 665	7 432 878
Amortissement des frais reportés	104 489	81 024
Amortissement des produits reportés afférents aux immobilisations corporelles	(1 572 541)	(1 572 541)
	32 096 431	29 523 094
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	10 705 353	10 340 960
Produits financiers (note 16)	1 067 433	803 492
Charges financières (note 16)	(2 215 495)	(2 195 389)
RÉSULTAT NET	9 557 291	8 949 063

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des variations des actifs nets

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

	Résultats cumulés \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total des actifs net \$
Soldes au 1^{er} janvier 2012	71 554 575	(1 601 800)	69 952 775
Résultat net	9 557 291		9 557 291
Variation des pertes actuarielles		(971 100)	(971 100)
Résultat global			8 586 191
Soldes au 31 décembre 2012	81 111 866	(2 572 900)	78 538 966
Soldes au 1 ^{er} janvier 2011	62 605 512	(450 600)	62 154 912
Résultat net	8 949 063		8 949 063
Variation des pertes actuarielles		(1 151 200)	(1 151 200)
Résultat global			7 797 863
Soldes au 31 décembre 2011	71 554 575	(1 601 800)	69 952 775

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

	2012 \$	2011 \$
Activités opérationnelles		
Résultat net	9 557 291	8 949 063
Éléments hors caisse		
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(39 809)	(139 802)
Amortissement des immobilisations corporelles	7 757 665	7 432 878
Amortissement des frais reportés	104 489	81 024
Amortissement des produits reportés afférents aux immobilisations corporelles	(1 572 541)	(1 572 541)
Passif au titre des prestations définies	(133 900)	(286 298)
Variation nette du fonds de roulement (note 19)	(1 793 717)	(1 517 117)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	13 879 478	12 947 207
Activités d'investissement		
Dépôts à terme	(5 337 607)	(3 592 787)
Encaissement des effets à recevoir	116 666	6 602
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(22 621 649)	(12 246 696)
Cession d'immobilisations corporelles	7 666	165 702
Frais reportés	(49 300)	(118 325)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(27 884 224)	(15 785 504)
Activités de financement		
Encaissement de la subvention à recevoir	1 000 000	1 000 000
Emprunts	18 156 000	7 500 000
Remboursement d'emprunts	(3 302 600)	(3 250 000)
Remboursement d'un passif au titre d'un contrat de location-financement	(2 794 508)	(499 994)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	13 058 892	4 750 006
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et d'équivalents de trésorerie	(945 854)	1 911 709
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	6 386 990	4 475 281
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	5 441 136	6 386 990

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

au 31 décembre 2012

	2012 \$	2011 \$
ACTIF		
Courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	5 441 136	6 386 990
Dépôts à terme	12 000 000	9 740 784
Débiteurs (note 7)	5 520 757	5 174 430
Subventions à recevoir (note 8)	7 221 315	1 000 000
Effet à recevoir (note 17)	116 667	116 667
Fournitures en inventaire	625 064	296 885
Frais payés d'avance	691 859	375 328
	31 616 798	23 091 084
Non courants		
Dépôts à terme	20 754 337	17 675 946
Effet à recevoir (note 17)	2 441 667	2 558 333
Subventions à recevoir (note 8)	8 500 000	9 500 000
Immobilisations corporelles (note 9)	135 645 350	119 191 027
Frais reportés	262 328	317 517
	167 603 682	149 242 823
	199 220 480	172 333 907
PASSIF		
Courants		
Créditeurs (note 10)	9 604 408	7 343 589
Provisions (note 11)	1 090 054	1 445 996
Produits reportés	106 343	120 168
Dépôts de clients	528 782	778 782
Emprunts (note 12)	6 353 400	3 250 000
Passif au titre d'un contrat de location-financement		2 794 508
	17 682 987	15 733 043
Non courants		
Créditeurs (note 10)		445 828
Emprunts (note 12)	65 875 000	54 125 000
Produits reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 13)	35 924 327	31 715 261
Passif au titre des prestations définies (note 14)	1 199 200	362 000
	102 998 527	86 648 089
ACTIFS NETS	120 681 514	102 381 132
Résultats cumulés et cumul des autres éléments du résultat global	78 538 966	69 952 775
	199 220 480	172 333 907

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers résumés.

Pour le conseil d'administration,

Signé :

Signé :

André Fortin, CPA, CA, ASC, avocat
Président du conseil d'administration

Jean Royer, CFA, CPA, CMA
Président du comité d'audit et de gestion des risques

Notes complémentaires

au 31 décembre 2012

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Aéroport de Québec inc. (AQi) est une société privée sans capital-actions et sans but lucratif, incorporée le 18 avril 1996 en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes (L.R.C. 1970, c. C-32). AQi est exonérée au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Depuis le 1^{er} novembre 2000, AQi est responsable de la gestion, de l'exploitation, de l'entretien et du développement de l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec en vertu d'un bail foncier conclu avec le gouvernement du Canada dont la durée est de 60 ans avec une option de renouvellement pour une période additionnelle de 20 ans. Tout excédent des produits par rapport aux charges est réinvesti dans les infrastructures de l'aéroport afin d'améliorer les services offerts aux passagers.

Le siège social de AQi est situé au 505, rue Principale, Québec (Québec) Canada G2G 0J4.

2. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers de AQi ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la devise fonctionnelle de AQi.

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 ont été approuvés le 20 février 2013 par le conseil d'administration qui a également approuvé leur publication.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Généralités

Les états financiers ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées par les IFRS en vigueur au 31 décembre 2012. Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

Un sommaire des normes, amendements et interprétations des IFRS publiés, mais non encore entrés en vigueur, et qui n'ont pas été adoptés par anticipation par AQi, est présenté à la note 4.

Présentation des états financiers

Les états financiers sont présentés conformément à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*.

Les états financiers sont présentés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation de certains instruments financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement l'encaisse et les placements très liquides qui peuvent être facilement convertis en argent pour un montant déterminable et qui viennent à échéance dans les trois mois suivants la date d'acquisition.

Fournitures en inventaire

Les fournitures en inventaire sont évaluées au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Frais reportés

Les frais reportés sont constitués d'améliorations locatives payées pour certains locataires et de frais exigés en vertu du bail. Ils sont amortis de façon linéaire sur une période de cinq ans.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instrument financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque AQi devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat qui sont initialement évalués à leur juste valeur.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, autres que ceux désignés comme instruments de couverture efficace, sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- Prêts et créances;
- Actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat;
- Placements détenus jusqu'à leur échéance;
- Actifs financiers disponibles à la vente.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation soit en résultat ou en autres éléments du résultat global des produits et des charges qui en résulteront.

Tous les actifs financiers, sauf ceux à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur. Pour chacune des catégories d'actifs financiers, les différents critères mentionnés ci-dessous permettent de déterminer s'il y a dépréciation.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers, à l'exception de la perte de valeur sur les créances clients qui est présentée dans les biens et services.

- Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur, le cas échéant. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et équivalents de trésorerie, les dépôts à terme, les créances clients, les autres débiteurs, les subventions à recevoir et les effets à recevoir font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Les débiteurs individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. Les débiteurs qui ne sont pas considérés comme ayant subi une dépréciation individuellement sont soumis à un test de dépréciation de groupe déterminé notamment en fonction du secteur d'activité et d'autres caractéristiques connues relatives au risque de crédit. L'estimation de la perte de valeur est alors fondée sur l'historique récent des taux de défaillance de la contrepartie pour chaque groupe identifié.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat comprennent les actifs financiers soit qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction, soit qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à leur juste valeur par le biais du compte de résultat au moment de la comptabilisation initiale. Un actif ou un passif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis ou souscrit afin d'être vendu ou racheté à court terme.

Les actifs dans cette catégorie sont évalués à leur juste valeur et les gains ou les pertes sont comptabilisés en résultat.

- Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixe autres que les prêts et créances. Les placements sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance si AQi a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance.

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il existe une indication objective que le placement a subi une perte de valeur, déterminée en fonction des notations externes de crédit, l'actif financier est évalué à la valeur actuelle des flux de trésorerie estimatifs futurs. Tout changement apporté à la valeur comptable des placements, y compris les pertes de valeur, est comptabilisé en résultat.

- Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune autre catégorie d'actifs financiers.

Tous les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Les gains et les pertes sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et sont présentés dans les actifs nets.

Lorsque l'actif est sorti ou que l'on détermine qu'il a subi une dépréciation, le gain ou la perte cumulé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (actifs nets) est reclassé en résultat et est présenté comme un reclassement dans les autres éléments du résultat global. L'intérêt calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les dividendes sont comptabilisés en résultat dans le poste « Produits financiers ».

Passifs financiers

Les passifs financiers de AQi comprennent les dettes fournisseurs, les autres créateurs, les dépôts de clients, les emprunts et le passif au titre des contrats de location-financement. Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour les passifs financiers détenus à des fins de transaction ou désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat qui sont évalués ultérieurement à leur juste valeur et dont les gains ou les pertes sont comptabilisés en résultat.

Les charges d'intérêts et, lorsqu'applicables, les variations de juste valeur d'un instrument comptabilisé en résultat sont présentées dans les charges financières ou dans les produits financiers.

Contrats de location

Selon l'IAS 17, Contrats de location, la propriété économique d'un actif loué est transférée au locataire lorsque ce dernier assume la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif loué. L'actif est ensuite comptabilisé à la date de début de la période de location à la juste valeur de l'actif loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements au titre de la location et des paiements accessoires, le cas échéant. Un montant correspondant est comptabilisé à titre de passif lié aux contrats de location-financement, indépendamment du fait que certains de ces paiements sont versés en entier à la date de début de la période de location.

Le mode d'amortissement et les durées d'utilité des actifs détenus dans le cadre de contrats de location – financement correspondent à ceux appliqués à des actifs similaires dont AQi est légalement propriétaire. Le passif lié aux contrats de location-financement correspondant est réduit des paiements au titre de la location moins les charges d'intérêts, lesquelles sont comptabilisées en charges à titre de charges financières.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

La part des intérêts des paiements au titre de location représente une proportion constante du solde du capital restant et est comptabilisée en résultat sur la durée du contrat de location.

Tous les autres contrats de location sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, diminué des amortissements et des pertes de valeur ultérieures, le cas échéant. Le coût inclut les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction de l'actif et les coûts de démantèlement ou d'enlèvement de l'actif.

Les immobilisations corporelles en cours sont transférées à leur catégorie respective seulement quand elles sont prêtes à être mises en service, soit quand l'actif est en place, les conditions sont réunies et la direction estime que l'actif peut être exploité comme prévu.

AQi capitalise au coût des immobilisations les intérêts sur ses emprunts ainsi que les frais accessoires jusqu'à ce que la direction estime que l'immobilisation y afférente est prête à être mise en service.

Les parties d'un investissement dont le coût est significatif par rapport à l'ensemble de l'investissement total sont amorties séparément quand la vie utile de cette partie diffère de la vie utile de l'ensemble de l'investissement.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire afin de réduire le coût jusqu'à la valeur résiduelle estimée des immobilisations corporelles. Les périodes d'amortissement sont les suivantes :

	Périodes
Bâtiments	8, 10, 15, 25 et 40 ans
Améliorations locatives	5 et 15 ans
Pistes, chaussées et autres surfaces pavées	3, 15, 25 et 40 ans
Machinerie et équipement	
Aérogare	5, 10 et 25 ans
Salle de bagages	5, 10 et 25 ans
Autres	5, 10, 15 et 25 ans
Équipement informatique	3, 5 et 10 ans
Matériel roulant, mobilier et agencements	5 et 10 ans

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont inscrites aux livres lorsqu'il existe une assurance raisonnable que AQi a satisfait aux exigences des ententes et que l'encaissement est probable. Les subventions sont inscrites au passif et amorties au même rythme que les immobilisations corporelles s'y rattachant.

Les estimations importantes à l'égard de la valeur résiduelle et de la durée d'utilité sont revues au besoin, mais au moins une fois l'an.

Le gain ou la perte résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé en résultat dans les autres produits.

Test de dépréciation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'une immobilisation corporelle excède sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs et elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Toutes les immobilisations corporelles sont subséquemment réévaluées afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement peut ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable de l'actif excède sa valeur comptable.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié sont inscrits dans le coût de l'actif pendant la période nécessaire pour préparer l'actif en vue de son utilisation.

Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés et présentés dans les charges financières (se reporter à la note 16).

Comptabilisation des produits

Les produits sont évalués à leur juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir pour les biens vendus et les services fournis, excluant les taxes de vente, les rabais et les remises.

Les produits provenant des activités aéroportuaires, composés surtout des droits d'atterrissage et de redevances générales d'aérogare, sont gagnés principalement auprès des sociétés aériennes et sont constatés selon l'utilisation des lieux.

Les produits relatifs aux frais d'améliorations aéroportuaires sont basés sur le nombre de passagers embarqués par les compagnies aériennes. Ces produits sont comptabilisés au moment des embarquements.

Les loyers provenant des concessionnaires sont comptabilisés sur la durée des baux et, dans certains cas, sont calculés en pourcentage des ventes des concessionnaires, sujets à des loyers minimaux garantis.

Les loyers de locaux pour bureaux et les loyers de terrains sont constatés mensuellement en fonction des baux correspondants.

Les produits de stationnements sont constatés selon l'utilisation des lieux.

Les produits de services, de recouvrements et de sûreté et sécurité sont constatés dès que le service est rendu.

Les produits d'intérêts sont constatés, lorsque gagnés, d'après le nombre de jours de détention du placement.

Avantages postérieurs à l'emploi et avantages du personnel à court terme

Depuis la privatisation de AQi le 1^{er} novembre 2000, AQi offre à l'ensemble de ses employés un régime de retraite à cotisations définies. Les employés qui étaient en poste au moment de la privatisation participent à un régime à prestations définies.

Le régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel AQi verse des cotisations définies à une entité indépendante. AQi n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires aux cotisations définies. Les contributions au régime sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle les services correspondants des membres du personnel sont reçus.

Le régime à prestations définies dont AQi est le promoteur détermine le montant que recevra un membre du personnel à titre de prestations de retraite en fonction de la durée du service et du salaire de fin de carrière. AQi conserve l'obligation juridique de verser les prestations même lorsque des actifs destinés au financement du régime à prestations définies ont été mis de côté.

AQi comptabilise ses obligations découlant de son régime à prestations définies ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs du régime. À cette fin, AQi a adopté les méthodes suivantes :

- Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements du régime, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés. Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- La charge de l'exercice relativement au coût des prestations définies est comptabilisée en résultat net pour la portion relative au coût des services et aux intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies et en autres éléments du résultat global pour la portion relative aux réévaluations du passif net au titre de prestations définies.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les avantages du personnel à court terme, notamment le droit aux vacances, sont des passifs courants compris dans les obligations au titre de la retraite et des autres avantages du personnel évalués au montant non actualisé que AQi s'attend à payer en raison des droits non utilisés.

Provisions et passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de AQi et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de clôture, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Un remboursement que AQi a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision.

Les provisions sont revues à chaque date de clôture et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

4. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et des modifications et interprétations des normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais ne sont pas encore en vigueur, et AQi ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de AQi au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et sur les modifications et les interprétations, qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers de AQi, est fournie ci-après. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de AQi.

IFRS 9 – Instruments financiers

L'IASB vise à remplacer intégralement IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (IAS 39) par IFRS 9. À ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers ont été publiés. Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015. De plus, en novembre 2012, l'IASB a publié un exposé sondage visant à apporter des modifications limitées au modèle de classement des actifs financiers d'IFRS 9 afin de traiter des questions d'application. La direction de AQi n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur ses états financiers. La direction ne prévoit cependant pas adopter IFRS 9 avant que tous les chapitres du projet de remplacement aient été publiés et qu'elle puisse déterminer toutes les incidences de ces changements.

IFRS 13 – Évaluation à la juste valeur

IFRS 13 clarifie la définition de la juste valeur et fournit des directives connexes ainsi que des informations plus exhaustives quant aux évaluations à la juste valeur. Elle n'a aucune incidence sur les éléments qui doivent être présentés à la juste valeur. IFRS 13 s'applique à titre prospectif aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. La direction examine actuellement ses méthodologies d'évaluation en vue de se conformer aux nouvelles exigences et n'a pas encore terminé son évaluation de leur incidence sur les états financiers de AQi.

Modifications d'IAS 19 – Avantages du personnel (modifications d'IAS 19)

Les modifications d'IAS 19 comprennent une série d'améliorations ciblées dans l'ensemble de la norme. Les principaux changements, qui ont trait aux régimes à prestations définies :

- Éliminent la méthode du corridor, exigeant que les entités comptabilisent tous les écarts actuariels inhérents dans la période de présentation de l'information financière;
- Modifient l'évaluation et la présentation de certaines composantes du coût relatif aux prestations définies;
- Améliorent les exigences en matière d'informations à fournir, y compris les informations entourant les caractéristiques des régimes à prestations définies et les risques auxquels les entités sont exposées du fait de leur participation.

4. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES (suite)

Les modifications d'IAS 19 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et s'appliqueront de façon rétroactive.

La direction travaille avec ses conseillers actuariels afin de quantifier l'incidence de ces changements sur les états financiers de AQi.

5. JUGEMENTS IMPORTANTS DE LA DIRECTION ET ESTIMATIONS

Jugements importants de la direction dans l'application de méthodes comptables

Lors de la préparation des états financiers, la direction pose des hypothèses, effectue des jugements et des estimations quant à la reconnaissance et à la mesure des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats futurs sont susceptibles d'être différents de ces hypothèses et estimations et ceux-ci seront rarement exactement les mêmes dans la réalité. Ces jugements, hypothèses et estimations sont décrits ci-dessous.

Incertitude relative aux jugements, hypothèses et estimations

L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous :

- Durées d'utilité des actifs amortissables

La direction examine les durées d'utilité des actifs amortissables à chaque date de clôture en fonction de l'utilité prévue de ces actifs. Les valeurs comptables sont détaillées à la note 9. Les résultats réels peuvent toutefois être différents dans les faits, et ce, pour diverses raisons, telles qu'usure prématurée, capacité insuffisante, changements réglementaires, etc.

- Passif au titre des prestations définies

La direction procède à une estimation annuelle de l'obligation au titre des prestations définies avec le soutien d'actuaire indépendants. Le résultat réel peut différer en raison d'incertitudes liées à l'estimation des taux standards d'inflation, de mortalité ainsi que des futures augmentations de salaire.

- Provision pour créances douteuses

La direction doit user de son jugement dans l'établissement de la provision pour créances douteuses en se basant notamment sur l'âge des comptes en souffrance, sur la capacité actuelle des débiteurs à payer, sur l'historique des paiements des débiteurs et sur les conditions générales de l'économie ou de l'industrie dans laquelle se trouvent ceux-ci.

- Contrat de location

La nature exacte d'un contrat de location n'est pas toujours évidente et la direction doit recourir à son jugement pour déterminer dans quelle mesure les avantages et les risques sont transférés ou non à AQi.

- Dévaluation d'actifs à long terme

Un actif est dévalué quand sa valeur de réalisation est moindre que sa valeur aux livres. Pour évaluer cette valeur de réalisation, il est nécessaire de calculer la valeur présente de l'actif. La direction doit alors estimer les flux de trésorerie futurs et évaluer les taux d'intérêt appropriés. Ces estimations peuvent avoir un impact sur la valeur de réalisation et celle-ci peut être différente dans les faits.

- Provisions

AQi a comptabilisé des provisions relatives à certaines réclamations. Les montants des déboursés prévus comptabilisés aux états financiers à cet égard peuvent être différents dans les faits. Aucune information additionnelle n'est fournie au sujet de ces provisions ou passifs éventuels afin de ne pas causer un préjudice grave à la position de AQi.

6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2012 \$	2011 \$
Encaisse	3 420 438	4 373 158
Dépôt à terme (1,75 %, échéant en février 2013)	2 020 698	2 013 832
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 441 136	6 386 990

7. DÉBITEURS

	2012 \$	2011 \$
Courants		
Créances clients, montant brut	4 361 165	4 790 838
Provision pour créances douteuses	(98 075)	(98 154)
Créances clients, montant net	4 263 090	4 692 684
Intérêts courus à recevoir	406 018	470 031
Taxes à la consommation à recevoir	851 649	11 715
	5 520 757	5 174 430

Tous les montants sont encaissables à court terme. La valeur comptable nette des créances clients et des intérêts courus à recevoir est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur.

8. SUBVENTIONS À RECEVOIR

AQi a obtenu des subventions de 36 245 589 \$ pour la réalisation des travaux de réfection de l'aérogare. De ce montant, une subvention de 15 000 000 \$ est encaissable à raison de 1 000 000 \$ annuellement et sert à rembourser les obligations de série B. Au 31 décembre 2012, un montant de 5 500 000 \$ (4 500 000 \$ en 2011) a été reçu à cet égard. La subvention à recevoir porte intérêt au taux de 4,77 % et est encaissable par versements trimestriels de 250 000 \$ jusqu'en avril 2022.

De plus, AQi a obtenu une subvention de 6 221 315 \$ pour financer la construction de la voie Delta-Golf.

Les subventions encaissées et à recevoir sont comptabilisées sous la rubrique Produits reportés afférents aux immobilisations corporelles.

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de AQi comprennent les bâtiments et les améliorations locatives, les pistes, chaussées et autres surfaces pavées, la machinerie et l'équipement, l'équipement informatique, le matériel roulant, le mobilier et les agencements, les projets en cours et les biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition (matériel roulant). AQi a choisi de comptabiliser toutes ses immobilisations corporelles au coût amorti. La valeur comptable est détaillée dans le tableau ci-après.

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Bâtiments et améliorations locatives \$	Pistes, chaussées et autres surfaces pavées \$	Machinerie et équipement \$	Équipement informatique \$	Matériel roulant \$	Mobilier et agencements \$	Projets en cours \$	Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition \$		Total \$
Coût										
Solde au 1 ^{er} janvier 2012	67 016 956	22 469 553	34 780 158	7 673 350	4 737 043	3 298 043	2 818 475	3 379 760		146 173 338
Acquisitions et reclassements	(133 146)	14 523 107	244 832	936 686	3 972 173	(15 386)	8 510 727	(3 379 760)		24 659 233
Dispositions et radiations	(652 910)				(109 675)					(762 285)
Solde au 31 décembre 2012	66 230 900	36 992 660	35 024 990	8 610 036	8 599 541	3 282 657	11 329 202			170 069 986
Amortissement cumulé										
Solde au 1 ^{er} janvier 2012	6 233 656	3 942 578	8 060 399	4 507 056	2 664 986	1 066 672		506 964		26 982 311
Acquisitions et reclassements	1 832 225	1 190 763	2 199 590	1 454 720	1 268 985	318 346		(506 964)		7 757 665
Dispositions et radiations	(213 202)				(102 138)					(315 340)
Solde au 31 décembre 2012	7 852 679	5 133 341	10 259 989	5 961 776	3 831 833	1 385 018				34 424 636
Valeur comptable au 31 décembre 2012	58 378 221	31 859 319	24 765 001	2 648 260	4 767 708	1 897 639	11 329 202			135 645 350
Coût										
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	66 348 047	12 453 217	32 873 466	7 188 699	4 549 282	3 294 129	2 940 320	3 379 760		133 026 920
Acquisitions et reclassements	668 909	10 016 336	1 906 692	484 651	1 065 373	3 914	(121 845)			14 024 030
Dispositions					(877 612)					(877 612)
Solde au 31 décembre 2011	67 016 956	22 469 553	34 780 158	7 673 350	4 737 043	3 298 043	2 818 475	3 379 760		146 173 338
Amortissement cumulé										
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	4 342 759	2 870 640	5 896 050	3 234 392	3 146 944	741 372		168 988		20 401 145
Acquisitions	1 890 897	1 071 938	2 164 349	1 272 664	369 754	325 300		337 976		7 432 878
Dispositions					(851 712)					(851 712)
Solde au 31 décembre 2011	6 233 656	3 942 578	8 060 399	4 507 056	2 664 986	1 066 672		506 964		26 982 311
Valeur comptable au 31 décembre 2011	60 783 300	18 526 975	26 719 759	3 166 294	2 072 057	2 231 371	2 818 475	2 872 796		119 191 027

Au cours de l'exercice, AQI a procédé à la radiation d'un bâtiment à l'encontre des apports reportés y afférents suite à la démolition de celui-ci. Le coût du bâtiment et la valeur de l'apport reporté à ce moment était de 652 910 \$, alors que la valeur de l'amortissement cumulé pour ces deux éléments était de 213 202 \$.

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Un montant de 52 481 \$ représentant un montant d'intérêts sur emprunts au cours de la période de construction a été inscrit aux coûts des immobilisations corporelles au cours de l'exercice.

De plus, AQi a refinancé le matériel roulant loué en vertu d'un contrat de location-acquisition par une dette à long terme.

Finalement, AQi a disposé d'un véhicule pour un montant de 39 680 \$. Au 31 décembre 2012, ce montant est inclus dans les débiteurs.

Au cours de l'exercice, la direction d'AQi a revu la durée d'amortissement des pistes. La durée d'amortissement initialement prévue était de 15 ans, elle est maintenant de 15 ans, 25 ans et 40 ans. L'impact de cette révision d'estimation sur la charge d'amortissement de l'exercice est de 203 551 \$.

10. CRÉDITEURS

	2012 \$	2011 \$
Courants		
Fournisseurs	2 797 306	2 885 740
Fournisseurs afférents aux immobilisations corporelles	5 641 407	3 157 995
Salaires, vacances et avantages sociaux	641 455	739 390
Intérêts courus	524 240	560 464
	9 604 408	7 343 589
Non courants		
Fournisseurs afférents aux immobilisations corporelles		445 828
	9 604 408	7 789 417

La valeur comptable des créditeurs correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

11. PROVISIONS ET MONTANTS ÉVENTUELS

Provisions

Toutes les provisions sont considérées courantes. Les valeurs comptables se détaillent comme suit :

	2012 \$	2011 \$
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier	1 445 996	2 341 996
Provisions additionnelles	250 000	488 000
Montant utilisé	(340 942)	(1 121 000)
Renversement	(265 000)	(263 000)
Valeur comptable au 31 décembre	1 090 054	1 445 996

Actifs et passifs éventuels

AQi n'a pas d'actif éventuel. Par ailleurs, diverses réclamations ou actions juridiques ont été intentées contre AQi au cours de l'exercice ou antérieurement. À moins qu'elle ne les ait comptabilisées dans les provisions ci-dessus, la direction estime que ces réclamations sont injustifiées et qu'il est peu probable que AQi ait à les régler. Cette évaluation est cohérente avec celle des conseillers juridiques externes indépendants.

La société de qui AQi détenait l'effet à recevoir dont il est fait mention à la note 17 a fait faillite. Une nouvelle entente a été signée avec un locataire, laquelle est assujettie à la réalisation de certaines clauses sur lesquelles AQi n'a aucun contrôle. AQi détient certaines garanties relativement à cette créance sur un bâtiment érigé sur un terrain lui appartenant. À la date de préparation des états financiers, la direction de AQi n'est pas en mesure de déterminer le dénouement de cette situation. Une provision a été comptabilisée dans les livres de AQi.

12. EMPRUNTS

Les emprunts sont composés des passifs financiers suivants :

	2012 \$	Courants 2011 \$	2012 \$	Non courants 2011 \$
Obligations de série A, 5,12 %, intérêts payables trimestriellement, capital remboursable par versements trimestriels de 562 500 \$, échéant en avril 2029 (a)	2 250 000	2 250 000	34 875 000	37 125 000
Obligations de série B, 4,77 %, remboursables à même une subvention à recevoir par versements trimestriels de 250 000 \$ plus les intérêts, échéant en avril 2022 (a)	1 000 000	1 000 000	8 500 000	9 500 000
Prêt à terme non-rotatif, taux variable (1,92 %), échéant en janvier 2013 (a)	3 103 400			
Prêt rotatif, taux variable (1,77 %; 1,75 % en 2011), échéant en février 2015 (a)			22 500 000	7 500 000
Total de la valeur comptable	6 353 400	3 250 000	65 875 000	54 125 000

(a) En vertu de la convention de crédit, AQi est assujettie à certaines conditions. Au 31 décembre 2012, ces conditions sont remplies.

La juste valeur des passifs financiers à long terme a été déterminée en calculant leur valeur actuelle à la date de clôture en utilisant les taux d'intérêt effectifs fixes du marché dont pourrait se prévaloir AQi. Aucune variation de juste valeur n'a été comptabilisée en résultat pour la période puisque les passifs financiers sont présentés au coût amorti dans l'état de la situation financière.

De plus, AQi peut recourir à d'autres emprunts bancaires financés auprès de deux institutions financières. Les montants autorisés sont de 2 000 000 \$ et de 5 000 000 \$ et ils portent respectivement intérêt au taux préférentiel plus 0,5 % et au taux préférentiel (3,5 % et 3 %). Ces emprunts sont renégociables annuellement. Au 31 décembre 2012, ils sont inutilisés.

13. PRODUITS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2012		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût non amorti \$
Aérogare	42 466 904	6 542 577	35 924 327
	2011		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût non amorti \$
Aérogare	36 245 589	4 996 136	31 249 453
Bâtiments	652 910	187 102	465 808
	36 898 499	5 183 238	31 715 261

14. OBLIGATIONS AU TITRE DE LA RETRAITE ET DES AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Les charges comptabilisées au titre des avantages du personnel se détaillent comme suit :

	2012 \$	2011 \$
Salaires	8 216 375	7 221 044
Avantages sociaux	1 253 866	1 163 417
Retraite – régime à prestations définies	237 100	111 102
Retraite – régime à cotisations définies	298 152	213 402
Allocations de retraite	30 276	13 230
Charges au titre des avantages du personnel	10 035 769	8 722 195

Les passifs comptabilisés à l'état de la situation financière pour les obligations au titre de la retraite et des autres avantages du personnel comprennent les montants suivants :

	2012 \$	2011 \$
Courants		
Autres obligations à court terme au titre des avantages du personnel	641 455	739 390

Ces passifs courants représentent les obligations de AQi envers les membres de son personnel actuel. Ces obligations, qui doivent être réglées au cours de l'exercice suivant, découlent principalement de salaires, de primes ou de vacances à payer accumulés à la date de clôture (note 10).

Les obligations au titre des prestations définies pour la période considérée se détaillent comme suit :

	2012 \$	2011 \$
Obligations au titre des prestations définies au 1^{er} janvier	6 003 300	4 813 800
Coût des services rendus au cours de l'exercice	320 500	173 800
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées	285 100	287 000
Cotisations des participants au régime	59 400	63 000
Perte actuarielle	976 400	741 000
Prestations payées	(109 400)	(75 300)
Obligations au titre des prestations définies au 31 décembre	7 535 300	6 003 300

Afin de déterminer les obligations au titre de la retraite, les hypothèses actuarielles suivantes ont été utilisées :

	2012 %	2011 %
Taux d'actualisation	4,0	4,5
Taux de croissance de la rémunération	3,5	3,5

Ces hypothèses ont été élaborées par la direction en tenant compte des conseils d'un actuaire indépendant.

14. OBLIGATIONS AU TITRE DE LA RETRAITE ET DES AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

Les actifs détenus relativement aux obligations au titre des prestations définies de AQi peuvent être rapprochés du solde d'ouverture à la date de clôture comme suit :

	2012 \$	2011 \$
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	5 641 300	5 316 702
Augmentation de l'actif		
Cotisations de l'employeur	371 000	397 400
Cotisations des participants au régime	59 400	63 000
Gain sur la cession de placements		167 900
Modification de la juste valeur marchande des placements	442 800	(200 700)
Produits de placements		28 100
Autres	4 800	7 798
	878 000	463 498
Diminution de l'actif		
Honoraires professionnels et honoraires de gestion	73 800	63 600
Prestations versées	109 400	75 300
	183 200	138 900
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre	6 336 100	5 641 300

Les actifs du régime sont dans un fonds distinct qui investit exclusivement dans un ensemble de fonds sous-jacents d'obligations, d'actions canadiennes et d'actions étrangères.

Les obligations au titre des prestations définies et les actifs du régime peuvent être rapprochés de la façon suivante avec les montants présentés à l'état de la situation financière.

	2012 \$	2011 \$
Juste valeur des actifs du régime	6 336 100	5 641 300
Obligations au titre des prestations définies	7 535 300	6 003 300
Passif au titre des prestations définies	(1 199 200)	(362 000)

15. CONTRATS DE LOCATION ET AUTRES ENGAGEMENTS

Contrat de location simple en tant que preneur

AQi loue les installations aéroportuaires en vertu d'un bail avec Transports Canada depuis le 1^{er} novembre 2000. Le loyer est établi en fonction d'un pourcentage progressif variant selon les différents paliers de produits. Les paliers de produits et les pourcentages convenus sont les suivants :

	%
Paliers de produits	
0 à 5 000 000 \$	0
5 000 000 \$ à 10 000 000 \$	1
10 000 000 \$ à 25 000 000 \$	5
25 000 000 \$ à 100 000 000 \$	8
100 000 000 \$ à 250 000 000 \$	10
250 000 000 \$ et plus	12

15. CONTRATS DE LOCATION ET AUTRES ENGAGEMENTS (suite)**Contrats de location simple en tant que bailleur**

AQi loue des terrains et des bâtiments aéroportuaires à des sous-locataires. Les produits de ces sous-locations sont de 1 318 816 \$ (1 190 524 \$ en 2011).

Autres engagements

AQi s'est engagée d'après des contrats de service échéant à différentes dates jusqu'en juin 2015, à verser 3 471 402 \$. Les paiements minimums exigibles pour les trois prochains exercices s'élèvent à 3 077 388 \$ en 2013, 270 078 \$ en 2014 et 123 936 \$ en 2015.

De plus, l'AQi s'est engagée à verser 4 885 109 \$ au cours du prochain exercice pour des contrats de construction.

16. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES**Produits financiers**

Les produits financiers des périodes de présentation de l'information financière présentés se détaillent comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Produits d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	44 479	86 935
Produits d'intérêts sur les dépôts à terme	806 899	496 114
Produits d'intérêts sur l'effet à recevoir	216 055	220 443
	1 067 433	803 492

Charges financières

Les charges financières des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Charges d'intérêts sur le contrat de location-financement	75 750	95 752
Charges d'intérêts sur les emprunts	2 612 124	2 619 923
Produits d'intérêts sur la subvention à recevoir afférente à un emprunt	(472 379)	(520 286)
	2 215 495	2 195 389

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable des montants présentés dans l'état de la situation financière se rapporte aux catégories d'actifs et de passifs qui suivent :

Actifs financiers*Prêts et créances*

	Taux d'intérêt et échéance	2012 \$	2011 \$
Courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	Dépôt à terme échéant en février 2013 au taux de 1,75 % (taux de 1,35 % au 31 décembre 2011)	5 441 136	6 386 990
Dépôts à terme	Taux moyen pondéré de 1,72 % (1,58 % au 31 décembre 2011)	12 000 000	9 740 784
Débiteurs (note 7)		4 669 108	5 162 715
Subventions à recevoir (note 8)		7 221 315	1 000 000
Effet à recevoir		116 667	116 667
		29 448 226	22 407 156
Non courants			
Dépôts à terme	Taux moyen pondéré de 2,91 % (2,78 % au 31 décembre 2011) échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2016	20 754 337	17 675 946
Effet à recevoir	Taux d'un prêt hypothécaire résidentiel majoré de 5,25 %	2 441 667	2 558 333
Subvention à recevoir		8 500 000	9 500 000
		31 696 004	29 734 279
		61 144 230	52 141 435

17. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Effet à recevoir

Les prêts et créances comprennent un effet à recevoir en vertu d'une convention d'emphytéose, garanti par un bâtiment, portant intérêt au taux d'un prêt hypothécaire résidentiel de 5 ans, majoré de 5,25 % (10,49 %; 10,54 % au 31 décembre 2011), encaissable par versements mensuels de 9 722 \$ se terminant en novembre 2034, plus un versement de 1 387 \$ en décembre 2034, suivis de 312 versements mensuels de 1 \$, échéant le 30 octobre 2060. La portion encaissable à court terme est de 116 667 \$ (note 11).

Passifs financiers	2012 \$	2011 \$
Courants		
Créditeurs (note 10)	9 604 408	7 343 589
Dépôts de clients	528 782	778 782
Emprunts (note 12)	6 353 400	3 250 000
Passif au titre d'un contrat de location-financement		2 794 508
	16 486 590	14 166 879
Non courants		
Créditeurs (note 10)		445 828
Emprunts (note 12)	65 875 000	54 125 000
	65 875 000	54 570 828
	82 361 590	68 737 707

Évaluation de la juste valeur

Les méthodes et les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur sont les mêmes que celles utilisées lors de la période de présentation de l'information financière précédente. Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

Instruments financiers à court terme

L'encaisse, les comptes clients, les intérêts courus à recevoir, les créditeurs et les dépôts de clients sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

Effet à recevoir

La juste valeur de l'effet à recevoir en vertu d'une convention d'emphytéose est difficilement déterminable compte tenu de l'éventualité présentée à la note 11.

Dépôts à terme, subvention à recevoir et emprunts

La juste valeur des dépôts à terme, d'une subvention à recevoir et des emprunts a été déterminée par l'actualisation des flux monétaires contractuels aux taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des instruments financiers similaires ayant la même durée jusqu'à l'échéance et elle se rapproche de la valeur comptable.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risques découlant des instruments financiers

AQi est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et les passifs financiers de AQi sont résumés précédemment par catégorie. Les principaux types de risques sont le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les membres de la direction de AQi gèrent les risques en étroite collaboration avec les membres du conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à garantir activement les flux de trésorerie à court et à moyen terme de AQi en réduisant l'exposition aux marchés des capitaux. Les échéances des placements financiers de AQi sont toutes inférieures à cinq ans.

AQi ne négocie pas activement d'actifs financiers à des fins spéculatives. Les principaux risques financiers auxquels AQi est exposée sont décrits ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est défini comme le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent et entraînent une perte en raison de variations des taux d'intérêt.

Les dépôts à terme, une subvention à recevoir et les obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc AQi au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

L'effet à recevoir en vertu d'une convention d'emphytéose et les prêts à terme portent intérêt à taux variable et exposent donc AQi au risque de variations des flux de trésorerie.

Conformément à ses politiques, AQi vise à atténuer l'exposition de son financement à long terme au risque de flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Les emprunts à plus long terme portent donc intérêt à taux fixe.

Les placements en dépôts à terme de AQi portent tous intérêt à taux fixe.

La direction estime que des fluctuations des taux d'intérêt de 1 % n'auraient pas d'incidence importante sur les résultats de AQi.

Risque de crédit

Le risque de crédit est défini comme le risque qu'un débiteur de AQi manque à l'une de ses obligations.

Le risque de crédit associé aux comptes clients est généralement diversifié, puisque AQi négocie avec un grand nombre d'établissements.

AQi est exposée à une concentration du risque de crédit, car son encaisse et ses dépôts à terme sont détenus auprès de deux institutions financières.

L'exposition maximale de AQi au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés à la date de clôture, comme le résume le tableau suivant :

	2012 \$	2011 \$
Catégories d'actifs financiers – valeur comptable		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 441 136	6 386 990
Dépôts à terme	32 754 337	27 416 730
Créances clients (note 7)	4 263 090	4 692 684
Intérêts courus à recevoir (note 7)	406 018	470 031
Subventions à recevoir	15 721 315	10 500 000
Effet à recevoir	2 558 334	2 675 000
	61 144 230	52 141 435

17. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

AQi a pour politique de traiter uniquement avec des parties solvables. La direction de AQi estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de clôture, est bonne.

Aucun actif financier de AQi n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme le risque que AQi ne puisse respecter ses engagements. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et équivalents de trésorerie et à s'assurer que AQi dispose de sources de financement nécessaires à ses activités. À cette fin, AQi établit annuellement des prévisions budgétaires et de trésorerie.

AQi considère les flux de trésorerie qu'elle prévoit tirer des actifs financiers dans son évaluation et dans sa gestion du risque de liquidité, en particulier la trésorerie et les créances clients. La trésorerie et les créances clients actuelles de AQi excèdent significativement les besoins courants en sortie de trésorerie.

Au 31 décembre 2012, les échéances contractuelles des passifs financiers non dérivés de AQi (y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	2012			
	Moins de 6 mois \$	Courants 6 à 12 mois \$	1 à 5 ans \$	Non courants Plus de 5 ans \$
Fournisseurs et autres créditeurs	9 290 174	314 234		
Dépôts de clients			528 782	
Emprunts	4 116 700	4 552 061	62 130 177	38 669 915
	13 406 874	4 866 295	62 658 959	38 669 915
				2011
	Moins de 6 mois \$	Courants 6 à 12 mois \$	1 à 5 ans \$	Non courants Plus de 5 ans \$
Passif au titre d'un contrat de location-financement	297 248	2 563 997		
Fournisseurs et autres créditeurs	4 953 064	2 390 525	445 828	
Dépôts de clients		250 000	528 782	
Emprunts	2 885 114	2 833 406	28 699 533	43 562 099
	8 135 426	8 037 928	29 674 143	43 562 099

18. GESTION DU CAPITAL

Dans ses opérations de gestion du capital, AQi vise l'atteinte de ces objectifs :

- Dégager le capital nécessaire lui permettant de développer et d'améliorer les services aériens et aéroportuaires afin d'assurer un service de qualité aux passagers;
- Maintenir une structure de capital souple permettant à AQi d'obtenir du financement afin de développer ses infrastructures et son patrimoine foncier;
- Maintenir les liquidités nécessaires afin de faire face aux risques susceptibles d'affecter sa situation financière.

Le capital de AQi est constitué des actifs nets et des emprunts totalisant 150 767 366 \$ (130 122 283 \$ au 31 décembre 2011).

Afin d'assurer l'atteinte de ses objectifs, la direction de AQi :

- Produit et dépose auprès du conseil d'administration les prévisions financières à court et à long terme;
- Produit et dépose trimestriellement auprès du conseil d'administration les états financiers ainsi que le rapport de gestion sur les activités et fait le suivi des prévisions financières;
- Révise périodiquement la tarification de ses services.

19. VARIATION NETTE DU FONDS DE ROULEMENT

Les ajustements suivants pour les éléments sans effet de trésorerie ont été apportés au résultat afin d'obtenir les flux de trésorerie opérationnels :

	2012 \$	2011 \$
Variation nette du fonds de roulement		
Débiteurs	(306 647)	(1 496 713)
Fournitures en inventaire	(328 179)	(29 355)
Frais payés d'avance	(316 531)	148 195
Créditeurs, excluant les fournisseurs afférents aux immobilisations corporelles	(222 593)	420 178
Provisions	(355 942)	(896 000)
Produits reportés	(13 825)	86 578
Dépôts de clients	(250 000)	250 000
	(1 793 717)	(1 517 117)

20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de AQi comprennent ses administrateurs, ses principaux dirigeants ainsi que les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi des membres du personnel de AQi.

Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de AQi comprennent les administrateurs et les membres de la direction. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	2012	2011
	\$	\$
Salaires incluant les primes	897 582	719 821
Coût des avantages sociaux	43 789	33 408
Avantages postérieurs à l'emploi	46 349	40 693
Jetons de présence et honoraires des administrateurs	376 979	366 000
Total de la rémunération	1 364 699	1 159 922

Transactions liées aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Le régime à prestations définies constitue une partie liée de même que le régime à cotisations définies. Les transactions de AQi avec les régimes de retraite comprennent les cotisations versées aux régimes qui sont présentées à la note 14. AQi n'a conclu aucune autre transaction avec les régimes de retraite, et aucun solde n'est impayé sauf les cotisations du dernier mois de l'exercice qui sont payées au cours du mois suivant la fermeture.